Responsable UE

Audrey Cordonnier

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Martine Liakhov

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle 5 crédits • 100 points • 60 heures

Activité.s d'apprentissage

V3800 - Dessin dessin et moyens d'expression

5 crédits • 100 points • 60 heures • Cordonnier Audrey

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de dessin, l'étudiant est capable de :

- Affirmer ses capacités d'expression plastique et graphique. (C4)
- Élaborer un projet par l'intervention de diverses facettes du dessin avec le souci d'une communication visuelle et graphique. (C2-C3)
- Dépasser la représentation académique par un langage plus personnel. (C7)

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant annuelle, une évaluation partielle est effectuée lors du 1er quadrimestre. La pondération entre les quadrimestres est définie comme suit:

- la note du Q1 compte pour 40%
- la note du Q2 compte pour 60%

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C3 C4 C7 de notre référentiel interne.

- Dessin dessin et moyens d'expression

Cordonnier Audrey

Objectifs

Au terme de l'année l'étudiant sera capable :

- -d'affirmer ses capacités d'expressions plastiques et graphiques.
- -de dépasser la représentation académique du dessin en développant divers langages graphiques singuliers.
- -de développer un projet graphique en exploitant les multiples facettes du dessin et moyens d'expression.

Contenu

- -réinterprétation de la réalité et dessin d'imagination -expérimentations et applications de techniques variées sur supports divers
- -interaction du dessin et moyens d'expression avec d'autres disciplines manuels et ou numériques.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Pédagogie inductive par une démarche d'essais-erreurs.

Pédagogie par projet

Bibliographie

En constante évolution

Mode d'évaluation pratiqué

L'évaluation chiffrée de fin de premier et deuxième quadrimestre portera sur les recherches (outils,techniques,compositions...), sur les travaux de finalité ainsi que sur la démarche de travail de chaque étudiant (participation au cours en présentiel, investissement de l'étudiant par un travail régulier à domicile).

Seront évalués:

Pour chaque projet:

- -Les recherches et expérimentations. Pour chaque projet, un dossier de recherches au format A4 PDF sera déposé sur teams dans un devoir créé suivant les consignes données. Pondération = 40%
- -Les travaux de finalités imprimés ou numériques (suivant consignes briefing). Ces derniers seront remis en main propre ou déposés dans un devoir créé spécifiquement. Les consignes de dépôt seront mentionnées dans le briefing. Pondération = 60%

le dossier de recherches ne sera évalué que si ces dernières ont été suivies de manière régulière, toutes les étapes

d'un travail doivent avoir été présentées en classe.

A chaque atelier aura lieu une évaluation formative d'une étape du projet. Cette évaluation aura pour but de faire évoluer le projet vers l'étape suivante.

De même qu'un projet définitif ne sera pris en compte que si ce dernier a bénéficié d'un suivi régulier lors des différents ateliers! Un projet qui n'aurait pas été présenté aux différents stades d'élaboration ne sera pas évalué.

Une présence maximale au cours est donc obligatoire!

Les consignes et informations seront accessibles sur teams de manière à ce que chaque étudiant, absent, puisse se remettre en ordre pour l'atelier suivant et ainsi ne pas prendre de retard.

Il n'y aura aucun suivi à distance! Les projets se construisent autour d'échanges avec les autres étudiants.

Les travaux et recherches seront pondérés en fonction de leur difficulté et du délai de réalisation.

Les retards dans la remise des travaux en cours d'année seront pénalisés : - 50% pour une semaine de retard et - 100% dés deux semaines de retard. (sauf en cas d'absence justifiée au secrétariat ainsi qu'au professeur concerné).

Un travail pourra être recommencé et réévalué :

-ce dernier doit avoir été remis dans les délais ; il doit avoir été suivi par le professeur lors des heures de cours qui sont consacrées à l'élaboration de ce travail. Le travail rendu doit être l'aboutissement de recherches et non le résultat d'un exercice de dernière minute.

100% des points de l'année sont attribués par le professeur chargé du cours.

Pas de seconde session pour ce cours! 40% pour le premier quadrimestre 60% pour le second quadrimestre

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours